

Zeitschrift:	Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chorus svizzers
Herausgeber:	Schweizerische Chorvereinigung
Band:	8 (1985)
Heft:	3
Rubrik:	Les Sociétés cantonales de l'USC. Partie 4 : Société cantonale des chanteurs vaudois : parlons d'avenir

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Sociétés cantonales de l'USC (4)

Société cantonale des chanteurs vaudois **Parlons d'avenir**

Ronald Rohrer, le sympathique rédacteur de la partie française de la « Revue suisse des chorales », a résumé avec beaucoup de clarté les étapes qui jalonnent les 132 premières années d'activité de notre société cantonale. Ce n'est évidemment qu'un survol puisque l'ouvrage publié en 1953 pour narrer l'histoire de notre premier siècle d'existence ne compte pas moins de 233 pages; il en faudrait donc, de nos jours, plus de 300.

En dépit de son âge, notre grande association a gardé l'élan de la jeunesse; elle regarde constamment vers l'avenir et se pose aujourd'hui un certain nombre de questions qui témoignent de sa vitalité. Voici la principale:

Saturé de décibels synthétiques, l'homme de 1985 ne perçoit plus la symphonie des sons rares ou familiers, les cris des oiseaux, les rumeurs de la forêt et ces bruits innombrables, chargés de symboles, qui montent autour de lui; il les prend pour le silence, ne sachant plus entendre que le battement solitaire de son cœur quand cesse la musique d'ambiance. Cette évolution a fait dire à Jean-Jacques Rapin, l'actuel directeur du Conservatoire de Lausanne: « Il est tout de même curieux que des boucliers se lèvent si rapidement quand il s'agit de sauver un site, des arbres ou un ruisseau, en un mot que l'on se préoccupe tant — mais à juste titre — de l'environnement spatial de l'homme, alors que nous sommes en train de subir un effroyable matraquage sonore, sans nul doute le plus effroyable de tous les temps ».

Ce phénomène est symptomatique; il a influencé sensiblement, et malheureusement dans le sens négatif, l'intérêt que des jeunes et des moins jeunes pourraient porter à l'art choral.

Notre société cantonale n'a pas ménagé ses efforts au cours de ces vingt dernières années pour se rendre plus attrayante, plus vivante. Citons-en les principaux: éclectisme qui préside au choix de la musique, création d'œuvres nouvelles, amélioration de nos fêtes cantonales par l'introduction des ateliers et des chœurs d'enfants, soutien à l'Association vaudoise des directeurs de chant organisatrice de cours de direction.

Grâce à ces mesures, complétées par le dynamisme et l'esprit constructif de la plupart de nos sections, la baisse des effectifs, qui était notable depuis une bonne décennie, a pu être généralement enravée et nous enregistrons même une légère amélioration pour l'ensemble de notre cantonale. Il n'en reste pas moins que cette question, qui touche d'ailleurs presque toutes les grandes associations de notre pays, n'a rien perdu de son actualité et nous nous devons d'être encore plus convaincants auprès des moins de 30 ans.

Max Diethelm dit volontiers que la fête cantonale des chanteurs vaudois a pris l'allure d'une vice-fête fédérale. C'est vrai sur le plan musical, mais c'est vrai aussi sur le plan financier (plus d'un million de budget pour notre dernière fête). Nous pourrions donc légitimement penser que faire mieux relève de l'utopie. Telle n'est toutefois pas notre conviction et nous allons, cette année encore, remettre l'ouvrage sur le métier en

provoquant un large débat entre tous les responsables de notre mouvement pour chercher des solutions aptes à affirmer notre position tout en stabilisant les coûts de nos fêtes.

Nous sommes plus que jamais persuadés que qui n'avance pas recule et qu'il faudra être imaginatif si nous voulons maintenir bien haut la cause que nous défendons. C'est notre devoir envers le pays!

F. Dupertuis

Président de la Société cantonale des chanteurs vaudois

L'histoire de la SCCV

Il est presque banal de rappeler que le chant en chœur fut tout d'abord pratiqué par l'Eglise. L'Abbaye de Saint-Gall a constitué un centre musical important pour la Suisse, mais la Romandie protestante n'eut pas la chance de posséder de tels lieux où l'on chantait les louanges de Dieu. Nous savons que le clergé réagit contre la décadence du chant sacré et en particulier celui de la Vallée de Joux qui, dès le XVIII^e siècle, parvint à lui donner un élan extraordinaire. Mais ailleurs dans le canton, certaines paroisses firent appel à des trompettes pour soutenir le chant aux offices. En 1764 fut fondée à Lausanne une *Société de musique*, si bien que le chant des psaumes à quatre voix s'introduisit peu à peu dans les écoles de charité.

A la fin du XVIII^e siècle, se produisit une profonde évolution sous l'impulsion de compositeurs zurichois dont le plus influent fut Hans-Georg Nägeli. Ce XVIII^e siècle vit aussi la fondation de la *Société helvétique* dont le but était «de réunir tous les hommes de bonne volonté pour travailler au bien de la patrie, au progrès dans tous les domaines et à l'amélioration de l'éducation populaire».

En 1769, un *Recueil de chants suisses* est édité; les auteurs en sont Lavater pour les paroles et Schmidlin pour la musique. Revenons un peu en arrière pour mentionner que H.-G. Nägeli fonda l'*Institut de chant zurichois*, société mixte. La Suisse romande suivit alors le mouvement, mais avec un certain retard, puisqu'en 1826 seulement la *Société vaudoise d'utilité publique* mit à son programme «le rôle du chant comme moyen d'éducation populaire». L'action de cette société est suivie de celle de Jean-Bernard Kaupert que l'on ne tarda pas à nommer le *Nägeli vaudois*. C'est sous son influence que le canton de Vaud s'éveilla à l'art choral national. Le premier cours de chant eut lieu en 1831 à l'église de Morges. Le but de Kaupert était de démontrer aux Vaudois qu'ils étaient capables de chanter juste, malgré leur conviction d'incapacité dans ce domaine. Ce cours eut un immense succès et d'autres localités, comme Rolle, Aubonne, Sainte-Croix, Bercher, Lausanne, Echallens, Vevey, Yverdon en organisèrent à leur tour. Des sociétés chorales furent fondées. Genève voulut vivre la même expérience et invita Kaupert qui y répéta son cours avec un succès égal à celui remporté à Lausanne et Genève lui décerna même une médaille. Les autorités vaudoises, quant à celles, se montrèrent plutôt avares et Kaupert dut arrêter son action dans ce canton, on était en 1834.

Trois ans plus tard, à l'occasion de la dédicace du Temple du Brassus, les sociétés paroissiales exécutèrent les *Chœurs d'Athalie* de Mendelssohn avec accompagnement d'orchestre. Il fallait beaucoup d'audace pour se lancer dans pareille entreprise. La même œuvre figura au programme d'un concert donné en 1842 et un public nombreux fit le déplacement de Genève et de Lausanne. L'enthousiasme fut unanime. Relevons en passant que la culture musicale et chorale a depuis lors toujours été l'apanage de la Vallée de Joux.